



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

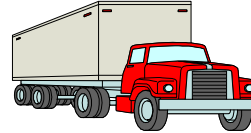
**Direction départementale
des territoires et de la mer**

POINT INFORMATION

Rouen, le 6 septembre 2022

Service Prévention Éducation aux Risques et
Gestion de Crise

Bureau Sécurité Routière et Transports
Exceptionnels



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Pont de Tancarville

Circulation interdite aux transports exceptionnels

Un incendie a eu lieu le 2 septembre 2022 sur le pont de Tancarville. Afin de faciliter l'exploitation du pont en mode dégradé, la traversée de la Seine par le **pont de Tancarville** est **interdite aux transports exceptionnels et ce, jusqu'à nouvel ordre**.

Les transports exceptionnels concernés doivent reporter leurs itinéraires sur le pont de Normandie ou les ponts de Rouen suivant leurs caractéristiques.

RAPPEL :

La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02.76.78.32.00
Mél : ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)